

Vos questions / nos réponses

## Médecin complice

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/07/2010 17:33

bonjour,  
mon compagnon est toxicomane depuis 10 ans.  
il a arrêté puis repris etc ... là il me dit essayer d'arrêter. il est allé voir un médecin que ses "amis de défonce" lui ont chaudement recommandé et qu'ils connaissent bien. Et pour cause ! il distribue du ROHIPNOL, TRANXENE ..... comme si c'était des pastilles pour la toux.  
que peut-on faire si on constate qu'un médecin généraliste prescrit ce genre de médicament tout en sachant que leur usage sera détourné (je l'ai appelé pour lui dire que mon compagnon les mélangeait avec de l'alcool et qu'il se mettait en danger).  
il y a une pharmacie également "de mèche" qui les vend pour 1 ou 2E la plaquette. c'est d'ailleurs mon compagnon qui m'en a informée.

nous avons une fille de 11ans qui subit cette situation depuis des années. elle commence à se rendre compte de certaines choses et se pose des questions. J'essaie d'aider mon conjoint du mieux que je peux mais là je suis au bout du rouleau. il me ment sans arrêt, cache des médicaments un peu partout ... c'est infernal ! que puis-je faire concrètement pour qu'il s'en sorte ?

et vous ? avez-vous déjà vécu cela ? qu'en est-il aujourd'hui ?  
merci de vos réponses.

---

### Mise en ligne le 16/08/2010

Bonjour,

Concernant la pratique de ce médecin, vous pouvez éventuellement entamer une procédure auprès de l'Ordre des Médecins. Vous trouverez en fin de message le lien d'accès au site national.

Cependant, vous précisez être au bout du rouleau et ce type de démarche nécessite souvent beaucoup d'énergie, et cela sur du long terme. Tentez éventuellement d'évaluer si les bénéfices potentiels seraient réellement plus importants que la fatigue et le stress qui vont en résulter.

La priorité serait peut-être de vous occuper de vous et de votre fille.

Vous ne pouvez pas aider votre compagnon contre lui-même. S'il vous ment, il se ment aussi à lui-même, et il n'est sans doute pas encore prêt à arrêter ses consommations.

Même dans le cas où il serait prêt, vous ne pouvez pas faire les démarches à sa place. Il faut parfois du temps

entre le moment où on décide de s'en sortir et le moment où on accepte d'être aidé par des proches et/ou par des professionnels.

Cela ne signifie pas qu'en attendant, vous ne pouvez rien "faire" pour lui.

En réalité, il s'agit plutôt "d'être" que de "faire". Être présent, transmettre sa propre force, son amour et son attention. Mais cela nécessite d'être soi-même confiant, calme et énergique.

Cela nécessite d'accepter qu'on ne peut pas sauver un proche, même s'il le demande. Il est nécessaire de lui laisser sa responsabilité. Vous lui permettez alors de puiser dans ses propres ressources pour aller mieux. Il n'y a qu'ainsi qu'il peut retrouver confiance en lui.

Peut-être pourriez vous d'abord tenter de prendre de la distance et de récupérer de l'énergie. Vous pourrez ensuite y voir plus clair quant à votre couple, à votre volonté à tous les deux de rester ensemble et dans quelles conditions.

Nous vous conseillons pour cela de vous faire aider par un psychologue, en cabinet privé, ou dans un centre spécialisé en toxicomanie (voir lien ci-dessous). Ce type de centre réserve un accueil aux proches des personnes qui consomment. Vous pourrez y parler de tout ce qui vous pèse et commencer à vous décharger de ce que vous n'avez pas à porter. Les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Bon courage à vous pour la suite.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Centre de consultation Ephémère \(CJC\)](#)**

31, rue Jean Souvraz  
**62300 LENS**

**Tél :** 03 21 14 62 30

**Site web :** [www.addicto-chlens.fr](http://www.addicto-chlens.fr)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Ordre National des Médecins](#)